



## SALLES MUNICIPALES (à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021)

Les tarifs sont définis pour une demi-journée jusqu'à 5 heures d'utilisation et pour une journée au-delà de 5h d'utilisation suivant le tableau ci-dessous :

Salles	Associations oullinoises, associations culturelles, partis politiques, écoles oullinoises ou organismes œuvrant pour un intérêt local		Associations non oullinoises, organismes de droit privé ou de droit public	
	Tarif pour une demi-journée	Tarif pour une journée	Tarif pour une demi-journée	Tarif pour une journée
Salles des Fêtes	125 €*	250 €*	250 €	500 €
Salle Colovray	GRATUIT		150 €	300 €
Salle du Caveau			130 €	260 €
Salle du CCOJ			80 €	160 €
Salle Janine Mondet			100 €	200 €
Salle n°1 de la Maison des Sociétés			50 €	100 €
Salle n°2 de la Maison des Sociétés			50 €	100 €
Bureau de la Maison des Sociétés			30 €	60 €
Salle Sabatier			100 €	200 €
Salle du Pôle Social du Golf			100 €	200 €

\* A partir de la troisième réservation ou en cas d'activités à caractère commercial

Pour certaines salles, des frais de ménage et de réparation sont déterminés :

<b>Salles</b>	<b>Frais de ménage</b>	<b>Frais de réparation si les travaux sont effectués en interne</b>	<b>Frais de réparation si les travaux sont effectués en externe</b>
Salles des Fêtes	300 €	Montant de la main d'œuvre ** + montant des fournitures nécessaires à la remise en état	Montant de l'ensemble des factures des travaux nécessaires à la remise en état
Salle Colovray	200 €		
Salle du Caveau	200 €		
Salle du CCOJ	150 €		
Salle Janine Mondet	200 €		

*\*\* Le montant de la main d'œuvre sera calculé en multipliant le nombre d'heures effectuées pour la préparation et l'intervention de remise en état par la valorisation de la mise à disposition d'un agent municipal (hors entretien). Cette valorisation est définie dans la délibération du Conseil municipal n°20170629\_30 en date du 29 juin 2017 relative à la détermination des valorisations pour les différentes mises à disposition proposées par la Commune.*